



- Altaprofits Vie -

300€ offerts

sous conditions*

Offre valable pour une 1ère souscription, par un nouveau client Altaprofits, à un contrat d'assurance vie Altaprofits Vie. Conditionnée à un versement initial de 5 000€ minimum, avec un investissement de 50% minimum sur les supports en unités de compte, **non garantis en capital**. Offre limitée aux 50 premières demandes. **Ce contrat comporte un risque de perte en capital.**

*Découvrir l'ensemble des conditions.

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire au contrat Altaprofits Vie** dans le cadre de l'offre de bienvenue*.

Fait à : _____ Le : / /

Signature :

* Offre de bienvenue contrat Altaprofits Vie : 300€ offerts (offre non cumulable et limitée aux 50 premières ouvertures par un nouveau client Altaprofits, à un contrat d'assurance vie Altaprofits Vie) – requière un versement initial de 5 000€ avec un minimum de 50% en UC

Offre valable pour une première souscription, par un nouveau client Altaprofits, à un contrat d'assurance vie Altaprofits Vie, dans la limite des 50 premières demandes de souscription complètes et validées, accompagnée du coupon de l'offre et de votre RIB. 300€ offerts dès 5 000€ nets investis sur le contrat, avec un investissement de 50% minimum en supports en unités de compte, non garantis en capital (avec ou sans mise en place de versements libres programmés).

La prime sera versée par Generali Vie sous la forme d'un versement sur le compte bancaire du client, sous 10 semaines (délai de trente 30 jours à compter de la date de signature du Bulletin de souscription passé). Offre non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles ou de parrainage en cours. L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas. Les caractéristiques principales des OPC sont disponibles sur www.altaprofits.com.

En cas de réception d'un dossier incomplet au-delà de la période promotionnelle, Generali Vie ne procédera pas au versement de la prime.

**Altaprofits Vie est un contrat d'assurance sur la vie individuel libellé en euros et/ou en unités de compte assuré par Generali Vie.

Altaprofits, Société par actions simplifiée au capital de 11 912 727,82 euros - 535 041 669 RCS Paris – APE 6622Z - Siège social : 17 rue de la Paix - 75002 Paris - Tél : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé). Immatriculée à l'ORIAS sous le n°11 063 754.

Courtage d'assurances : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances. ORIAS n° 11 063 754, <http://www.orias.fr>, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Conseiller en Investissements Financiers : Adhérent de la CNCIF sous le numéro D0200471- Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Generali Vie, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris - Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026